



La Municipalité de la Commune de Bussigny met au concours le poste de
paysagiste à la voirie - 100%

Vos missions principales :

- Entretien du domaine public, en particulier les parcs, jardins, cimetière, réseau d'assainissement et domaines privés communaux ;
- Tonte de parcs et terrains de foot, fauchage, taille d'arbres et arbustes ainsi que plantations, soins des arbres, en particulier des vergers communaux ;
- Participation aux travaux généraux d'un service de voirie ;
- Participation au montage, démontage et nettoyage lors de manifestations, y compris durant certains week-end et jours fériés ;
- Nettoyage, entretien courant et déneigement des voies de circulation et piétonnières, incluant la participation au service de piquet hivernal ;
- Participation à l'entretien courant des bâtiments communaux.

Votre profil :

CFC de paysagiste ou formation jugée équivalente ;
Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le paysagisme ;
Maîtrise du français ;
Connaissances en bureautique souhaitées ;
Polyvalence, souplesse et capacité à travailler de façon autonome et en équipe ;
Goût pour le travail à l'extérieur ;
Permis de conduire B obligatoire.

Entrée en fonction :

1^{er} février 2026 ou à convenir

Renseignements et descriptions de fonction : M. Jacky Jaunin, chef du Secteur Voirie au 021 706 12 32.

Le dossier complet de candidature est à envoyer jusqu'au 28 novembre 2025 :

- électroniquement via la plateforme www.jobeo.ch
- ou par courrier à :
Commune de Bussigny
Ressources humaines
Confidentiel
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1 - CP 96
1030 Bussigny

La Municipalité